

Le 10 janvier 2011

Séance régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 10e jour de janvier 2011 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

2- M. Léo Jacobs	4- M. Vic Godin
3- M. Mario Denis	5- M. Denis Jobin
	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Nathalie Picard agit comme secrétaire.

(11-01-01) Ordre du jour – Adoption avec ajout

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé à la table du conseil, tout en y ajoutant les items suivants:

- 7.1) Correctifs au puits Bertrand
- 7.2) Développement Serge Tessier
- 7.3) Suivi des projets de la Ville

L'ordre du jour demeure ouvert pour la séance.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-01-02) Séance régulière du 13 décembre 2011 – Procès-verbal - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 13 décembre 2010 en tenant compte des précisions suivantes :

- À la résolution 10-12-436 (page 184), on aurait dû lire monsieur Patrick Martel au lieu de Patrick Hamel.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-01-03) Séance spéciale du 22 décembre 2010 – Procès-verbal - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 22 décembre 2010 en tenant compte des précisions suivantes :

- À la résolution 10-12-458 (page 192), on aurait dû lire que monsieur le conseiller Mario Denis enregistre sa dissidence et que monsieur le Maire Jean-Yves Nobert indique qu'il n'est pas d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

QUESTIONS DU PUBLIC NE FAISANT PAS L'OBJET DE CORRESPONDANCE

- *M. Pierre Drolet demande qu'on donne les mesures avec les équivalences métriques dans le règlement #10-173-1.*
M. le Maire dit qu'on tiendra compte de sa suggestion.

- *M. Rémi Morissette, membre de l'association des Hardy d'Amérique, est accompagné du conseil d'administration de cette association. Il présente au conseil Pierre Hardy dit Châtillon, arrivé à Cap-Santé en 1700 et dépose une carte géographique de 1709 indiquant les concessions. Selon son association, il serait pertinent d'honorer la mémoire de cet ancêtre en nommant une rue en son nom.*

- *M. Simon Matte demande si le 28 pieds d'asphalte est officiel dans le règlement #10-173-1(article 13.). Selon lui, cela causera des problèmes.*
M. le maire dit qu'il s'informera auprès du directeur général pour vérifier si le projet est finalisé.

- *M. Jocelyn Gauthier dit que normalement c'est 22 pieds d'asphalte et non 28. Aussi, il dit que ce devrait être le promoteur qui donne le nom de rue.*
M. le conseiller Vic Godin précise que le promoteur peut proposer un nom mais la décision revient au conseil d'accepter ou non. Il souligne l'importance d'honorer la mémoire des ancêtres de Cap-Santé.

- *M. Jocelyn Gauthier demande ce qui arrive avec le développement Paul Roy.*
M. le maire lui dit qu'il est autorisé à déplacer le ruisseau.

- *Mme Colette Matte demande un suivi sur son dossier.*
M. le maire a appelé l'ingénieur aujourd'hui et ce dernier lui a dit que ça prendra un permis du MDDEP, donc l'étude hydrographique devient obligatoire. Le Maire verra au cours des prochaines semaines quand cela pourra se faire. On fera une copie de la réponse de l'ingénieur à Mme Matte.
M. le conseiller Michel Bertrand suggère qu'on consulte monsieur Guillaume Delair, (Chargé de projet- Cours d'eau) de la MRC de Portneuf afin d'obtenir son avis dans ce dossier.

- *Mme Colette Matte demande si la Ville l'indemniserait étant donné que les dégâts augmentent en attendant que le problème se règle.*

- *M.Énard Leclerc demande s'il y a quelque chose à faire contre les plantes indésirables envahissantes- roseau- phragmite.*

- *M. Marcel Lavallée demande s'il y a risque d'éboulis dû au fait que le terrain se fait remplir (devant rue Cartier-côté sud-terrain Thibault Girard).*
M. le maire précise qu'il n'y a pas eu de demande de permis.

- *M. Marcel Lavallée demande qu'il y ait plus de sable mis sur la chaussée près des arrêts (problèmes de freinage durant la période des Fêtes).*
M. le maire dit que Guy Germain en sera informé.

- *M. Marcel Lavallée demande quelle était la résolution ayant causé dissidence à la séance spéciale du 22 décembre 2010.*
M. le maire lui lit la résolution 10-12-458 : Rue Hardy-Développement Serge Tessier-Officialisation.

- *M. Marcel Lavallée demande un suivi de la construction de la Maison des générations.*
M. le maire dit que le plancher est maintenant coulé, ils commencent à monter les murs et les plafonds sont faits. La pose des châssis est prévue vers le 15 janvier.

- *M. Marcel Lavallée dit que les lumières restent toujours allumées sur la rue Piché (entre le 59 et 69- côté est).*
M. le maire dit que Guy Germain en sera informé.

Dossiers traités en priorité

(11-01-04) **Règlement URB-10-12-72 modifiant le règlement de zonage #405 afin d'agrandir la zone I-1 à même une partie de la zone Rb-30 – 1^{er} projet**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le 1^{er} projet de règlement URB-10-12-72 modifiant le règlement de zonage #405 afin d'agrandir la zone I-1 à même une partie de la zone Rb-30.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-01-05) **Règlement URB-10-12-73 modifiant le règlement de zonage #405 afin d'agrandir la zone mixte M-10 à même la zone Cb-8- 1^{er} projet**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le 1^{er} projet de règlement URB-10-12-73 modifiant le règlement de zonage #405 afin d'agrandir la zone mixte M-10 à même la zone Cb-8.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-01-06) **Règlement URB-10-12-74 modifiant le règlement de zonage #405 afin de permettre les usages complémentaires de services à l'intérieur des zones Rm-1 et Rm-2- 1^{er} projet**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le 1^{er} projet de règlement URB-10-12-74 modifiant le règlement de zonage #405 afin de permettre les usages complémentaires de services à l'intérieur des zones Rm-1 et Rm-2.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-01-07) **Demande d'inscription à une formation – 12 et 13 avril 2011- Urbanisme**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise madame Marie-Pierre Beaupré à s'inscrire à la formation «Lecture de plans et devis et initiation au code de construction du Québec» qui se donnera à Trois-Rivières les 12 et 13 avril 2011 au coût de 450\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

CORRESPONDANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Aucune demande pour le moment.

CORRESPONDANCE JUGÉE IMPORTANTE ET RÉOLUTIONS RELATIVES

(11-01-08) **Estrades- Troupe de théâtre**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil remet aux utilisateurs de la Salle Albert-Fortier durant le mois de juillet, la responsabilité de s'entendre sur la proposition de la troupe de théâtre.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

On contactera M. André Trépanier à cet effet.

Refus de relocalisation du bureau de poste de Cap-Santé

Une copie de la lettre de refus de M. Gilles Gignac de Postes Canada concernant la relocalisation du bureau de poste de Cap-Santé, datée du 14 décembre, a été transmise au bureau du député fédéral ce jour.

Les Fleurons du Québec- 6^e édition

Étant donné que plusieurs membres quittent le comité d'embellissement, ce dernier ne participera pas à la 6^e édition des Fleurons du Québec. L'équipe devra être rebâtie et les orientations du comité précisées.

(11-01-09)

Intégration d'une œuvre d'art à la Maison des générations

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement de 30% de la valeur du contrat à l'artiste Danielle April lors de la signature du contrat.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Ramonage- Interruption ou maintenance du service

Point reporté en février 2011.

(11-01-10)

Chambre de commerce de l'est de Portneuf- Adhésion

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf au coût de 140\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Comité «Cap-Santé Riche en couleurs»- demande d'aide financière

Point reporté en février. Au prochain caucus, on souhaite rencontrer le comité.

UMQ- le mérite Ovation municipale

Selon les informations obtenues à l'UMQ, les projets déposés sont évalués principalement sur le côté innovateur et doivent vraiment se distinguer. Le centre multifonctionnel ne semble pas être un projet innovateur dans le sens du mérite Ovation municipale.

(11-01-11) **Semaine de prévention du suicide- Courrier de Portneuf**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat d'une publicité (format carte d'affaires) au montant de 85\$ dans la parution du cahier spécial du 26 janvier du Courrier de Portneuf, dans le cadre de la Semaine de prévention du suicide.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-01-12) **Cahier de la Ville de Cap-Santé- Courrier de Portneuf**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la parution d'un Cahier spécial de la Ville de Cap-Santé au montant de 925\$ plus taxes ainsi que 75\$ de frais de photographe pour une sortie en mars 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Aussi les conseillers veulent s'assurer, avant la parution du cahier, que tous les sujets importants sont couverts.

Arbres abattus- article paru dans le Courrier de Portneuf

La Ville enverra une lettre à la Commission scolaire de Portneuf lui demandant des explications sur ce qui s'est passé et le Comité d'urbanisme convoquera un représentant de la Commission scolaire à sa réunion du 31 janvier prochain.

(11-01-13) **Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec- Forum sur l'environnement**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la participation au Forum sur l'environnement de Marie-Pierre Beaupré les 10 et 11 février 2011, à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières au coût de 295\$ plus taxes et madame Beaupré devra transmettre les informations pertinentes aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

En ce qui concerne le formulaire de commande pour différentes brochures, on attendra plus tard.

Association des propriétaires de l'Anse

On nous informe qu'une rencontre de l'association est prévue le 14 janvier prochain.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - Projet de halte routière dans l'Anse de Cap-Santé

Les membres du conseil veulent avoir une estimation à jour avant de présenter des demandes d'aide financière au CLD et au CRÉ, étant donné que l'estimation des coûts date de près de deux ans.

(11-01-14) **Guide de prévention des conflits d'intérêts : Éthique et gouvernance municipale**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat d'une copie du Guide *Éthique et gouvernance municipale* au coût de 118,65\$ incluant taxes et frais de livraison offert par les Publications CCH Ltée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-01-15) **Société canadienne du cancer- Spin Don**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise un don de 100\$ pour la 3^e édition du Spin Don qui se tiendra le 5 février 2010 au Centre Form Action de Pont-Rouge, au profit de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-01-16) **Certificat d'implantation- Éric Lortie, arpenteur-géomètre**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'augmentation à 425\$ plus taxes pour la préparation des certificats d'implantation des constructions neuves par l'arpenteur-géomètre Éric Lortie.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-01-17) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2010- Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine le paiement des comptes payés au 31 décembre 2010 au montant de 3 453,84\$ et adopte les comptes à payer au 31 décembre 2010 au montant de 107 250,12\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

VARIA

Correctifs au puits Bertrand

M. le conseiller Vic Godin demande quand vont se faire les correctifs au puits Bertrand?

Lors du prochain caucus, les membres rencontreront M. Guy Germain pour établir l'échéancier.

Développement Serge Tessier

M. le conseiller Vic Godin demande quand se fera la rue étant donné que le plan est approuvé et que les correctifs sont approuvés et faits.

La rue se fera au printemps et elle sortira dans le Bois-de-l'Ail.

Suivi des projets

M. le conseiller Michel Bertrand demande qu'une mise à jour du tableau *Suivi des projets* proposé par les conseillers en novembre 2010 soit faite aux 2 mois. Cet outil permettra de mieux suivre tous les dossiers en marche et de vérifier leur degré d'avancement.

Étant donné que M. le maire tient déjà un suivi des dossiers de la Ville plus détaillé, il demandera à Nathalie Picard de transférer les principales données dans le tableau *Suivi des projets*.

PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEIL

RAPPORT DES COMITÉS

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (M. Léo Jacob)

Les bacs noirs sont maintenant obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2011. Tout recyclage déposé à côté des bacs verts ne sera pas ramassé lors de l'enlèvement des matières recyclables.

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (M. Michel Bertrand)

Barrage à Shannon : protocole d'entente entre les parties. À suivre.

Symposium «Cap-Santé Riche en Couleurs» (M. Michel Bertrand)

Rencontre à venir avec le comité concernant le volet international.

Noël d'Antan (M. Denis Jobin)

Visite d'une scène mobile à Saint-Ubalde. Éventuellement, il serait intéressant d'en avoir une à Cap-Santé. Elle pourrait aussi servir à d'autres organisations. À suivre.

Conseil du patrimoine culturel de Cap-Santé (M. Denis Jobin)

Concerts à venir : concert bénéfice au printemps et concert d'orgue lors du dimanche des Rameaux.

Comité sur la vitesse (M. Denis Jobin)

Le Comité en est à l'étape de transmission des informations au Ministère des Transports.

Comité d'urbanisme (M. Vic Godin)

Émission de 363 permis.
Construction de 40 nouvelles résidences.

Comité d'embellissement

L'actuelle présidente du comité, madame Charlotte Laflamme, quitte son poste pour redevenir bénévole. Le comité est à rebâtir et une sollicitation sera faite auprès de la population dans le prochain Citoyen.

QUESTIONS ET REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL

- M. Denis Jobin demande que le ballast bruyant dans la salle du conseil soit changé car il empêche les gens de bien entendre.
La demande sera transmise à M. Guy Germain.

QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

- *Mme Colette Matte demande si son dossier est discuté dans un comité en particulier.*

M. le Maire lui dit qu'il discute de son dossier avec l'ensemble des conseillers. Les différents comités qui existent sont constitués de bénévoles et ne touchent pas ce type de problématique.

- *M. Marcel Lavallée demande si l'installation de l'estrade demandée dans la Salle Albert-Fortier dépassera le mois de juillet.*

M. Michel Bertrand lui assure que la demande est faite pour juillet seulement.

- *M. Serge Farand demande s'il était possible de modifier le panneau de 30 km/h dans la zone scolaire pour indiquer les heures où cette vitesse est en vigueur, comme à Neuville.*

M. Denis Jobin précise que, légalement, le 30 km/h s'applique seulement durant les heures d'activités scolaires mais il tiendra compte de sa suggestion afin que la limite de vitesse requise soit plus claire.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Jacques Blais
Secrétaire-trésorier

(11-01-18)

Levée de la séance - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Maire

Secrétaire-trésorier